

Stimuler davantage le secteur de l'économie numérique au Gabon

W.N.

Libreville/Gabon

LE ministre d'État en charge de l'Économie numérique, Alain-Claude Bilie By-Nzé, a ouvert, le 24 octobre 2016, à Libreville, la 17e réunion du sous-comité assignation routage et restauration du consortium côtes africaines-Europe (ACE). Dans son allocution circonstancielle, le membre du gouvernement a déclaré : " cette cérémonie revêt une importance toute particulière car elle a pour objectif de créer un cadre idéal d'échanges pour les experts, afin de leur donner l'opportunité de partager leurs expériences et points de vue, et de proposer ainsi des pistes de réflexion et de solutions pour un meilleur développement du secteur



Photo : Gaston NGOUBILLI

Pour le ministre en charge de l'Économie numérique, Alain-Claude Bilie By-Nzé, "notre pays doit stimuler davantage le secteur pour faire du Gabon un pôle sous-régional en matière des TIC".

des TIC au Gabon et dans la sous-région". Selon les organisateurs, les résolutions issues de cette réunion permettront de stimuler davantage le secteur de l'économie numérique avec, entre autres, la dynamisation du projet e-Gabon en cours de lancement et dont le fi-

nancement bénéficie de l'appui de la Banque mondiale. Concernant le développement des Technologies de l'information et de la communication, Alain-Claude Bilie By-Nzé a clairement indiqué que "les plus hautes autorités de notre pays, à travers le Plan sectoriel Gabon nu-

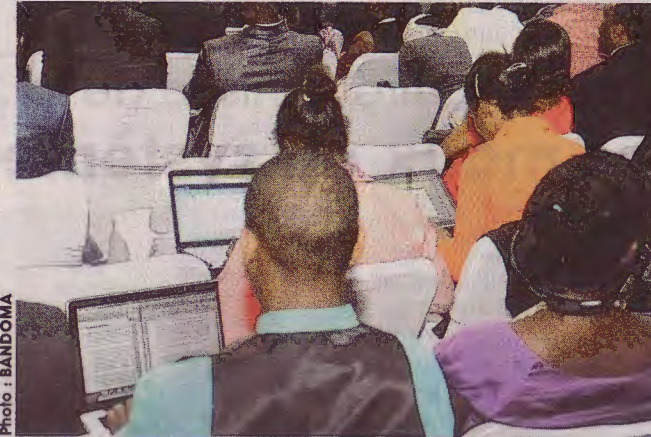


Photo : BANDOMA

mérique, composante du PSGE, ont décidé de faire du Gabon un pôle sous-régional en matière de TIC, et de doter notre pays d'infrastructures de rang mondial afin de réduire de manière significative la fracture numérique". Ainsi, conformément aux ambitions du Plan sectoriel Gabon numérique,

l'État gabonais a consenti, avec l'aide de nombreux partenaires, des efforts importants pour la construction d'un certain nombre d'infrastructures, notamment une station d'atterrissage du câble ACE, un réseau national fibre optique, avec une première phase de 1 100 km en cours de finalisa-

tion, un point d'échange Internet sous-régional et une station de réception directe d'images satellitaires. Tous ces investissements ont conduit à une baisse substantielle des tarifs de communications avec une démocratisation de l'usage de l'Internet mobile. Le patron du département de l'Économie numérique a insisté sur le fait que la baisse des tarifs et l'amélioration de la qualité de service doivent se poursuivre dans notre pays, "afin que le secteur du numérique réponde mieux à la volonté clairement affichée par le chef de l'État, de favoriser l'Égalité des chances". Ainsi, le Gabon devra continuer de bâtir et d'acquérir de nouvelles infrastructures numériques pour améliorer l'efficacité des politiques publiques.